

Mise en oeuvre de l'égalité professionnelle femmes-hommes dans la fonction publique

INTRA



Objectifs

- Connaître les fondements juridiques de l'égalité entre les femmes et les hommes.
- Disposer d'outils pour mettre en oeuvre son plan d'action égalité femme-homme, conformément au cadre légal
- Prendre en compte l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans les procédures des services et les pratiques managériales
- Accompagner les RH, managers et les agents à la lutte contre les stéréotypes



Public

La formation peut être déclinée en fonction des publics :
Directeurs et responsables des ressources humaines, managers, agents



Prérequis

Aucun



Durée

1 jour



Prix

Spécial INTRA
Prix sur demande



- Une formation pratique avec des modalités pédagogiques variées : cas pratique, quiz, vidéo, photolangage...
- Une animation qui privilégie l'échange, le partage de cas vécus et de bonnes pratiques
- Une réflexion sur les actions concrètes à mettre en place dans son établissement

Contextualiser l'égalité femmes-hommes en France et dans la fonction publique: enjeux et cadre légal

- Des enjeux :
 - Constat chiffré en France et dans la fonction publique
 - Enjeux sociaux, RH
 - Enjeux légaux
- Le point sur la réglementation et les principaux textes . Focus sur les derniers textes
 - Circulaire du 9 mars 2018 relative à la lutte contre les violences sexuelles et sexistes dans la fonction publique
 - La mise en place des mesures issues de la loi de transformation de la fonction publique : dispositifs de signalement
 - Circulaire du 30 novembre 2019 relative à la mise en place de référents Égalité
 - Décret du 4 août 2020, relatif aux modalités d'élaboration du plan d'action relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
 - Loi santé travail 2021

Comprendre l'origine de ces inégalités

- Sexisme et stéréotypes
- Mécanisme, origine et impacts des stéréotypes



PHOTOLANGAGE



QUIZ SUR LES STÉRÉOTYPES ET LE SEXISME

Mettre en oeuvre son plan d'action égalité femme-homme

- Les 5 thématiques du plan d'action égalité femme homme :
 - Thématique 1 : Gouvernance de la politique d'égalité professionnelle
 - Thématique 2 : Evaluation, prévention et traitement des écarts de rémunération
 - Thématique 3 : Garantie de l'égal accès des femmes et des hommes aux corps, cadres d'emplois, grades et emplois de la fonction publique
 - Thématique 4 : Articulation entre vie personnelle et vie professionnelle
 - Thématique 5 : Lutte contre les violences sexuelles et sexistes, les harcèlements et les discriminations
- Où en êtes-vous sur ces 5 thématiques du plan d'action à mettre en place ?
- Quelles actions pouvez-vous mettre en oeuvre sur chacune des 5 thématiques

Focus : Prévenir et agir sur les violences sexuelles et sexistes

- Que recouvrent les agissements sexistes, harcèlement sexuel ? cadre légal, jurisprudence
- Identifier les impacts sur les personnes et les organisations
- Prévention et prise en charge des violences et du harcèlement
- Focus sur le dispositif de signalement
- Formation des acteurs de prévention



QUIZ



VIDÉO



ÉTUDE DE CAS PRATIQUES